



## **INCENDIE 1719 : DIEU VEILLAIT SUR SA MAISON**

*« Pendant la messe de minuit de la pnte annéé 1719  
Le feu a pris au bout du bourg darcyés du costé soleil levant d ou  
venoit le vent assez grand qui a causé une incendie sy prodigieuse  
quen moins de quatre heure les trois quarts dudit bourg  
ont estez consuméz et reduit en monceaux de charbons de  
feü et de pierre nota que l Eglise paroissiale de St  
Estienne ou le feu s Estoit attaché est tombé de luy même  
au milieu des flames sans aucuns domâges pas meme les  
plomb fondu dans les vitres ny aucuns verres casséz ny meme  
calcinéz Et la chapelle des Reverantz peres cordelliers  
demeréz seul non incendiéz entre cent maisons dont il ny  
a pas resté une et qui quoy que attacquéz du feu aux deux  
extemitéz en a esté preservée, on a cru quil nestoit pas mal  
a propos de laissé a notre posterité ce monuement en foy de  
nous curé doyen rural sommes sousignéz »*

*Le meme jour 25e xbre 1719*

*« Partye des ossements du corps de francoise gambey fille majeure incendiée  
et consumée dans l Incendie de feu arrivé et marqué en dessus Inhumée  
ledit jour dans le cimetiére de l Eglise d arcyes sa paroisse »*



## **NOUVELLE MAÎTRESSE D'ÉCOLE - 1742**

**Le 24 mai 1742** Marie Catherine BOLET obtient une approbation pour tenir les petites écoles de filles.

relevé par : Véronique FREMIET MATTEI  
source : AD Aube G62



## BEL HOMMAGE AU MÉDECIN PARTI TROP VITE — JANVIER 1879

*On nous écrit d'Arcis-sur-Aube :*

*Un homme de bien vient de s'éteindre, à l'âge de 37 ans, dans la ville d'Arcis-sur-Aube. Séverin Chailley, né à Davrey (Aube), fut reçu, après de solides études, docteur en médecine par la Faculté de Paris en 1869. Immédiatement, il vint se fixer à Arcis-sur-Aube, sans fortune; il eut à ses débuts des moments difficiles, car il eut à lutter contre l'ostracisme d'un collègue et contre des préjugés enracinés dans certaine classe de la société, à cause des idées libérales qu'il professait. Malgré cela, le docteur Chailley, qui était d'un naturel franc et loyal, fut bien tôt apprécié comme il devait l'être. Jamais un malade ne lui fit un vain appel, le jour comme la nuit; bien que d'une faible constitution, il s'empressait de se rendre auprès de ceux qui réclamaient ses secours. Dans ces derniers temps, par un froid excessivement rigoureux, il se transportait auprès des malades, les soignait alors que lui-même avait besoin de ménagements. Nous pouvons dire que le docteur Chailley est mort sur la brèche. Les brillantes études qu'avait faites le docteur Chailley l'avaient porté naturellement vers le libéralisme, et quand un malade de la classe peu aisée de la société se présentait chez lui pour le remercier des soins qu'il avait donnés, sa réponse était souvent : vous ne me devez rien, et dans tous les cas le chiffre était toujours très-modéré. Ses opinions républicaines bien connues et bien nettes, sur lesquelles il n'a jamais varié dans sa courte existence, l'avaient fait désigner par le comité républicain, en 1877, comme candidat pour la siège de conseiller général du canton d'Arcis-sur-Aube. Le docteur Chailley ne dut son échec qu'à la grande fortune du candidat réactionnaire et à la pression administrative qui se faisait, à cette date, très vivement sentir. Aux élections municipales de 1877, il fut réélu conseiller municipal le deuxième par 405 voix, et quelques jours après, il fut nommé adjoint au maire. Nous terminerons en disant que la vie du docteur Chailley, beaucoup trop courte, a été bien remplie et qu'il est mort en laissant de bons souvenirs parmi tous ceux qui l'ont connu. Nous prenons une part bien vive à la perte que vient de faire le parti républicain d'Arcis, et nous nous associons à la douleur de la famille de cet excellent concitoyen. Nous rendrons compte des funérailles qui auront lieu à Arcis.*

L'Avenir républicain 31 janvier 1879

Louis Hippolyte Séverin CHAILLEY o 17/09/1842 à Davrey † 29/01/1879 à Arcis-sur-Aube

Relevé par Elisabeth HUÉBER

Source : <https://www.retronews.fr/journal/l-avenir-republicain-troyes/31-janvier-1879/315/1384891/2>



## LE BOMBARDEMENT D'ARCIS-SUR-AUBE LES 13 ET 14 JUIN 1940

lhistoireenrafale.lunion.fr/2015/06/13/13-juin-1940-un-violent-bombardement-a-arcis-sur-aube/

Alors que les troupes françaises se replient et que beaucoup de civils sont sur les routes de l'exode, la Luftwaffe frappe avec violence et d'une manière aveugle. Le 13 juin 1940, le chef-lieu d'arrondissement d'Arcis-sur-Aube dans l'Aube est victime des bombes aériennes et encore le lendemain.

Voici un témoignage sur cet épisode tragique.

*« Les commerces étaient encore ouverts et chacun faisait son ravitaillement. La journée était belle et le soleil descendait lentement à l'Ouest. Tout à coup, à 19 heures, au moment où l'on ne s'attendait à rien, des avions allemands débouchèrent de Villette et lâchèrent leurs bombes sur la ville. Celles-ci tombèrent près de la ligne du chemin de fer, du cimetière, détruisant plusieurs maisons et faisant 5 morts. Le désarroi était à son comble parmi les habitants qui prirent dans la nuit, la direction de Nozay. Cette petite commune fut envahie, les maisons, les granges, les écuries étaient pleines de monde.*

*Le lendemain, des avions de bombardement surgirent à nouveau aux alentours de midi et laissèrent tomber des chapelets de bombes incendiaires qui, en quelques minutes, firent d'Arcis un véritable brasier. Tout le côté droit de la rue de Paris fut détruit, la place de l'église, la rue de Châlons, de la Cité, la place Gambetta, le pont, la place Danton : tout le centre de la ville était en flammes. Pour corser le désastre, une bombe tomba sur un wagon de munitions qui explosa à la barrière.*

*Nombre de militaires et de civils ont été tués, soit pendant le bombardement, soit en faisant le coup de feu contre l'arrivée des Allemands. Les dégâts de la ville se montèrent à 372 maisons détruites. Un spectacle de désolation fait de ruines informes, de rues jonchées de débris et de carcasses de véhicules calcinés où seules émergeaient des décombres des cheminées sinistres et noircies. Des familles entières avaient péri »*





Jeudi 29 août

## ARCIS-SUR-AUBE

**AVIS.** — Suivant les prescriptions de la Kommandantur, il est porté à la connaissance du public que les avions anglais jettent, dans certaines régions, des plaques métalliques, à base de phosphore, qui prennent feu à un certain degré de chaleur, pouvant brûler des récoltes ou des personnes. Toute personne qui trouvera une plaque de ce genre devra immédiatement prévenir la Kommandantur.

La Kommandantur prévient également les habitants qui vont chercher du ravitaillement aux cuisines allemandes que toute distribution est supprimée. Ceux qui désireront continuer à bénéficier de ce ravitaillement, devront se faire inscrire à la Mairie.

\* \* \*

Suivant les prescriptions de la Kommandantur, les listes de prix de vente doivent être affichés dans les magasins.

Les prix à pratiquer sont ceux mis en vigueur le 10 mai 1940. La Kommandantur contrôlera.

Les contrevenants seront punis sévèrement.

La population est invitée à entretenir la plus grande propreté dans les maisons, écuries, remises et granges. Les restes de vivres et boîtes de conserves vides ne doivent pas traîner. Il est défendu de jeter dans l'Aube des ordures, immondiçes, cadavres d'animaux, etc.

Le Maire : Navarre.

**Constatations des dommages causés aux bâtiments par la guerre.** — Les propriétaires d'immeubles endommagés ont actuellement la faculté de faire constater gratuitement, en vue de la réparation ou de la consolidation des dits bâtiments par les événements de guerre en s'adressant à la Section Technique des Services spécialisés de la Préfecture, 7, boulevard Victor-Hugo, à Troyes.

Mercredi 4 septembre

## ARCIS-SUR-AUBE

**Nécrologie.** — Nous apprenons la mort le 13 juin 1940 de M. Roger Labit, M. Pierre Vincent et de son épouse, née Marie Souest ; Mme veuve Remy, née Iias Marie ; Mme Theil Gabriel, née Mousseu Lucie.

Aux familles éplorées nous adressons l'expression de nos plus sincères condoléances.

Samedi 7 septembre 1940

## ARCIS-SUR-AUBE

**L'Etude de M<sup>e</sup> BERRA, notaire, démobilisé, est transférée 27, avenue Grassin (à côté du Monument aux Morts).**

**Listes de prisonniers.** — La population est informée que des nouvelles listes de prisonniers sont à consulter à la mairie.

**Ordre de la Kommandantur.** — Suivant les prescriptions de la Kommandantur, il est rappelé aux cultivateurs que la récolte étant déjà rentrée presque partout, les travaux suivants s'imposent avec une extrême urgence :

- 1° Exécution de la deuxième récolte de foin ;
- 2° Premier labourage des chaumes ;
- 3° Fumage avec les quantités disponibles de fumier et engrais artificiels ; déploiement et labourage du fumier dans les champs ;
- 4° Ensemencement de la récolte complémentaire dans les champs réservés à ce but ;
- 5° Arrachage des racines d'herbes dans les champs de betteraves.

L'attention des cultivateurs doit être attirée également sur le fait que ces travaux sont indépendants de la rosée et humidité de la nuit.

La Kommandantur entend que les cultivateurs et prisonniers commencent le travail dans les champs à 7 heures (sept heures) du matin. Dans peu de temps, aucune chose ne sera plus tolérée.

A partir de demain, le Commandant fera contrôler l'exécution du présent ordre.

relevé par : Véronique FREMIET MATTEI